

PROCEDE DE POSITIONNEMENT ET D'EVALUATION

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».

Déroulement

1. Un questionnaire d'entrée qui porte sur :

Renseignements d'ordre général

Nom / Prénom

Coordonnées

Expérience(s) professionnelle(s)

Prescripteur

Projet de l'apprenant

Motivation pour suivre la formation

Objectif professionnel

Positionnement par rapport aux pré-requis

Attente vis à vis de la formation et motivation

Attente

Motivation(s)

Disponibilité pour la formation

Temps consacré à l'apprentissage

Périodes, horaires, journées pour la formation

2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

Information du public :

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

PROCÉDÉS D'ÉVALUATION

FORMATION B

Avant l'entrée en formation

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences va être réalisée.

Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.

Cette évaluation permettra de vous proposer un volume de formation adaptée à vos besoins, accompagné d'une proposition commerciale chiffrée.

Il pourra être revu à la hausse ou à la baisse, en fonction de votre implication dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Les moyens utilisés et la durée :

Sur ordinateur dans les locaux de l'auto-école, 50 minutes.

En situation de conduite, 45 minutes.

Aptitudes et compétences évaluées

Sur Ordinateur sont évaluées les aptitudes cognitives :

Concentration ; Coordination motrice ; Inhibition ; Mémoire visuelle à court terme ; Estimation ; Largeur du champ de vision ; Adaptation ; Attention partagée ; Prévention des risques ; Obéissance aux règles ; Balayage visuel ; Temps de réaction.

En Voiture sont évalués par des exercices, les compétences concernant :

- L'expérience de la conduite ;
- Les connaissances du véhicule ;
- Les attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité ;
- Les habilités ;
- La compréhension et la mémoire ;
- La perception visuelle ;
- L'émotivité.

Au cours de la formation

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur la compétence 1 et la compétence 2 de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

En fin de formation

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Information du public

Les procédés d'évaluation sont portés à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.